



## Enquête QUISS 2015

(n= 533) :

### Données QUISS 2015 : Les étudiantEs et le temps

---

OVE – mai 2016

Données : L'étude **QUISS** (QUestionnaire International for Students Survey) est une enquête internationale dont le questionnaire a été conçu à l'Université de Konstanz et est administré en Allemagne tous les trois ans depuis 1983. Depuis, il a aussi été administré en Espagne (Catalogne, en 2001), en France (région Rhône-Alpes, en 2001 et 2009) et au Maroc (Université de Casablanca, en 2014). En Suisse, l'OVE-UNIGE a envoyé ce questionnaire au printemps 2015 à tous les étudiants se trouvant dans leur quatrième année de présence à l'Université de Genève, ce qui constitue une population de 1622 personnes, pour 1568 adresses valables. 533 étudiantEs ont répondu (soit un taux de réponse de 34%).

Dans cette base de données, nous avons donc des étudiantEs qui se situent à des stades différents de leur cycle d'études :

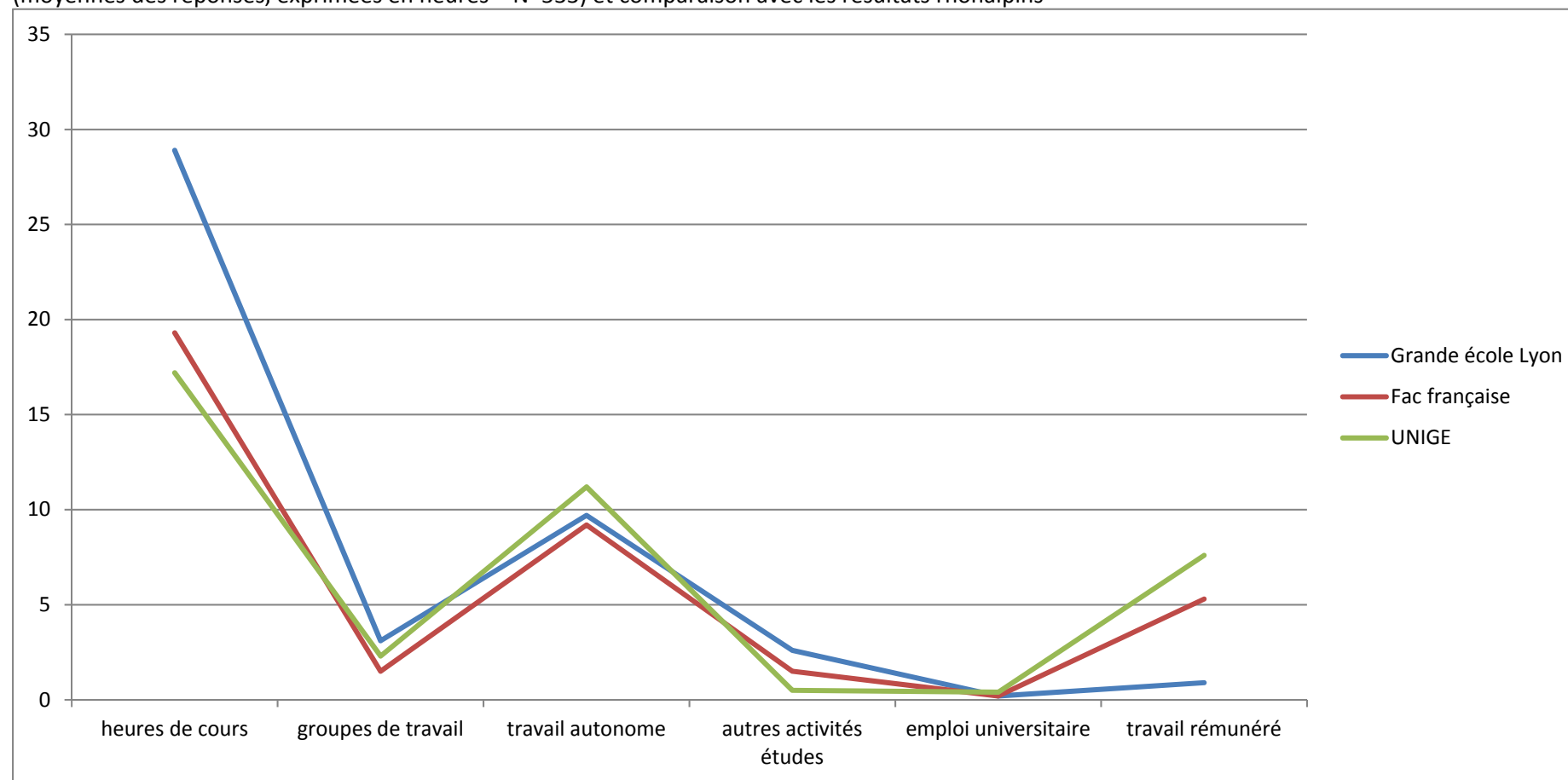
Bachelor	BA1	9	1.7%
	BA2	43	8.1%
	BA3	181	34.0%
Master	MA1	180	33.8%
	MA2	29	5.4%
Autres		91 (dont 34 se déclarent en 4 <sup>e</sup> année de bachelor !!!)	17.1%
<b>Total</b>		<b>533</b>	<b>100%</b>

Dans le cadre d'une journée d'étude avec nos collègues français et marocains, nous avons eu l'occasion de comparer les résultats genevois avec ceux obtenus à Grenoble pour les universités et grandes écoles rhônalpines. C'est pour cette raison que les notes de cette série (sur l'enquête QUISS 2015) contiennent des comparaisons avec les résultats français, groupés en deux grandes catégories : "fac française" pour les universités grenobloises et lyonnaises et "grande école Lyon" pour les deux grandes écoles lyonnaises investiguées (INSA et ENS).

## Temps consacré aux différentes activités

Le questionnaire QUISS demande aux étudiantEs d'estimer "approximativement" le nombre d'heures qu'ils consacrent par semaine à diverses activités, toutes liées aux études à l'UNIGE à l'exception d'une d'entre elles : "le travail rémunéré en dehors de l'université".

Graphique 1 : Durées moyennes hebdomadaires consacrées à diverses activités liées à l'université et au travail rémunéré en dehors de l'université (moyennes des réponses, exprimées en heures – N=533) et comparaison avec les résultats rhônalpins



Source : QUISS 2015

On constate à la lecture du graphique 1 que les étudiantEs de l'Université de Genève consacrent moins de temps à suivre des "*cours, des séminaires ou des stages prévus par le programme d'études*" que les étudiantEs rhônalpins, en particulier ceux qui fréquentent les grandes écoles. Leurs estimations sont assez proches de celles des étudiantEs des universités grenobloises et lyonnaises. Ils consacrent approximativement le même nombre d'heures que leurs homologues français à des travaux de groupe et un tout petit peu plus de temps au travail autonome (11.2 heures contre 9.7 et 9.2 heures pour les étudiantEs, respectivement, des grandes écoles et des facs rhônalpines). Ils consacrent très peu de temps (moins d'une heure) à "*d'autres activités liées aux études*" (comme des cours d'approfondissement, la formation "réussir ses études"... ) ou à un emploi universitaire. Par contre, ils consacrent plus de temps que les répondantEs à l'enquête grenobloise à exercer un "*travail rémunéré en dehors de l'université*" (près de 8 heures, contre 5 heures aux étudiantEs des universités lyonnaises ou grenobloises et moins d'une heure pour ceux qui suivent leur formation dans une grande école à Lyon).

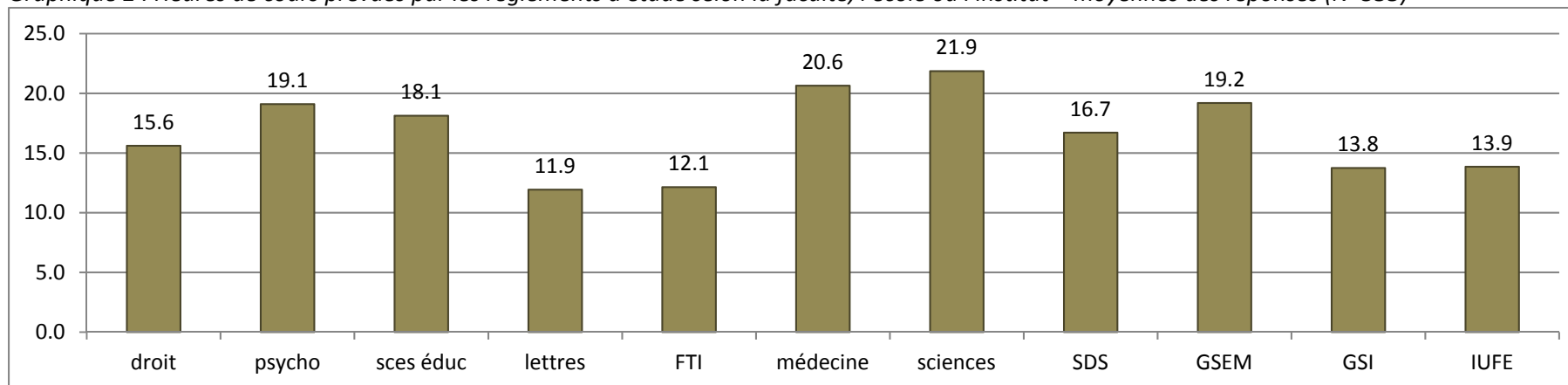
Il n'y a pas de différences significatives entre les hommes et les femmes quant aux heures consacrées en moyenne par semaine à ces diverses activités. Les différences entre facultés sont, par contre, nettement plus fortes (voir graphique A1, en annexe).

- Pour les cours, séminaires ou stages prévus par le programme d'études : on passe du simple au double d'heures occupées entre le GSI (10.25 heures) et les Sciences (22.85 heures).
- Pour les groupes de travail : toutes les facultés étant sous les 5 heures, nous passons de 4.79 heures en GSEM à 0.74 heure en Droit.
- Pour le travail autonome : nous ne sommes pas loin de passer du simple au triple entre la Médecine ou la FTI, respectivement juste au-dessus et juste en dessous des 15 heures, et les Sciences de l'éducation ou l'IUFE, avec entre 6 et 7 heures de travail autonome déclarées en moyenne.
- Pour les autres activités liées aux études : les moyennes pour toutes les facultés se trouvant sous l'heure, nous n'enregistrons aucune variation significative.
- Pour un emploi universitaire : activité très marginale se limitant à moins d'une heure par semaine quasiment partout (un tout petit peu plus d'une heure en Sciences et en GSEM)
- Pour un travail rémunéré : on passe de moins de 5 heures (4.77 en Médecine) à plus de 10 heures (10.78 en FTI).

### **Temps prévu par les règlements d'étude et "concordance des temps"**

Une question demande aux répondantEs d'indiquer combien d'heures de cours et de séminaires ils devaient suivre chaque semaine selon les règlements d'étude.

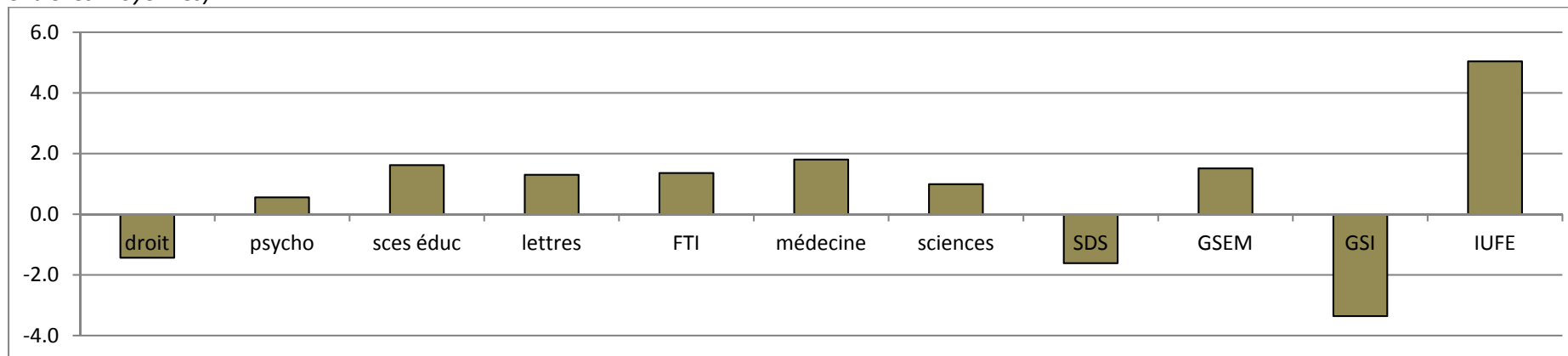
Graphique 2 : Heures de cours prévues par les règlements d'étude selon la faculté, l'école ou l'institut – moyennes des réponses (N=533)



Source : QUISS 2015

Les volumes horaires indiqués devraient être assez proches des heures hebdomadaires que les étudiantEs ont déclaré consacrer aux cours et aux séminaires dans le graphique 1. Et, en effet, pour la plupart des facultés, les moyennes concordent assez clairement. Remarquons malgré tout sur le graphique 3 que, pour les deux instituts, le nombre d'heures consacrées aux cours est bien différent du nombre d'heures de cours prévues par le règlement.

Graphique 3 : Différence entre le nombre d'heures consacrées à suivre les cours et le nombre d'heures de cours prévues par le règlement (N=533 – différence entre les moyennes)



Source : QUISS 2015

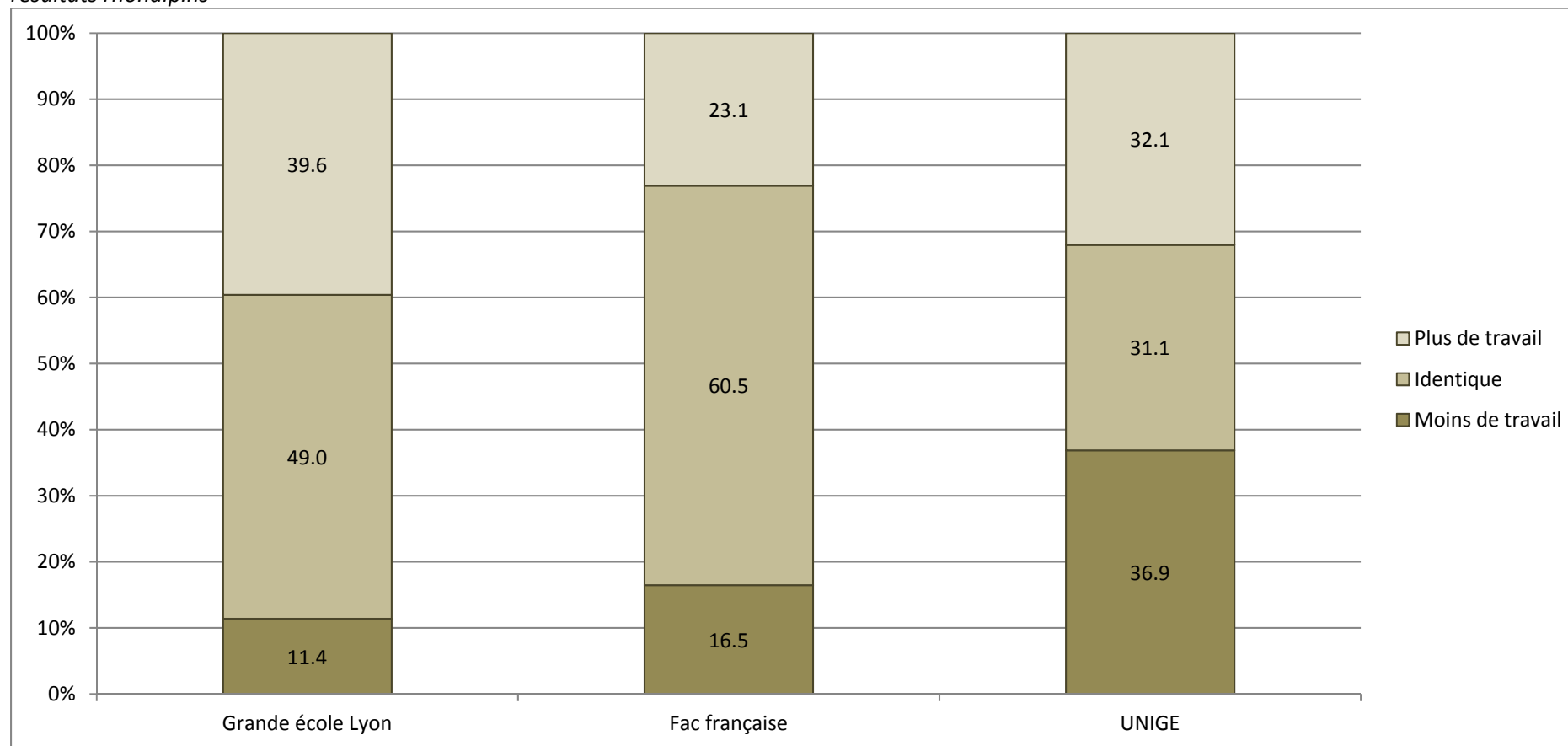
Les différences, qui devraient être assez minimes, sont un peu étonnantes en ce qui concerne le GSI (plus de 3 heures en moins) et l'IUFE (plus de 5 heures en plus). Comment interpréter ces différences ?

- Les différences négatives (moins d'heures consacrées aux cours que d'heures de cours dans les programmes) peuvent s'expliquer par le fait que certains étudiantEs n'assistent pas à tous les cours.
- Par contre, logiquement, on ne devrait pas trouver de différences positives. Pourtant, dans certaines facultés (et même dans la plupart d'entre elles), on déclare consacrer en moyenne plus d'heures à assister aux cours que le nombre moyen d'heures de cours prévues par les règlements.
- Il faut noter que le taux de non réponse à la question du nombre d'heures de cours prévues par le règlement est très élevé, bien plus élevé que le taux de non réponse de la question sur le nombre d'heures consacrées aux cours (qui se trouve pourtant plus loin dans le questionnaire). On peut donc imaginer que la connaissance de cette information n'est pas aussi évidente que ce à quoi on pouvait s'attendre. Ce taux de non réponse est, globalement, d'un bon quart, ce qui est énorme par rapport aux autres questions du questionnaire... mais il est encore plus élevé en Médecine et à l'IUFE (plus de la moitié). Cet écart entre les non-réponses peut expliquer certaines incohérences de résultats.
- Il doit également y avoir un effet qui conduit les étudiantEs à surestimer le nombre d'heures passées à suivre les cours.
- Enfin, la question du nombre d'heures consacrées intègre les cours, les séminaires et les stages... alors que la question sur le règlement d'études ne s'intéresse qu'aux cours et aux séminaires. Cette différence pourrait expliquer l'écart important constaté pour les étudiantEs de l'IUFE, qui doivent effectuer des stages d'enseignement.

La réforme de Bologne prévoit explicitement l'estimation d'un temps de travail total étudiant (qui englobe le travail en dehors des cours). Il est donc intéressant de se demander comment les étudiantEs estiment la concordance entre ce que le programme a prévu pour eux et la façon dont ils perçoivent la charge temporelle de leur formation.

Une question du questionnaire QUISS permet de savoir à quel point les répondantEs considèrent que leur emploi du temps réel correspond à l'emploi du temps "officiel".

Graphique 4 : Correspondance entre l'emploi du temps personnel et l'emploi du temps "officiel" (pourcentages de réponses - N=533) et comparaison avec les résultats rhônalpins

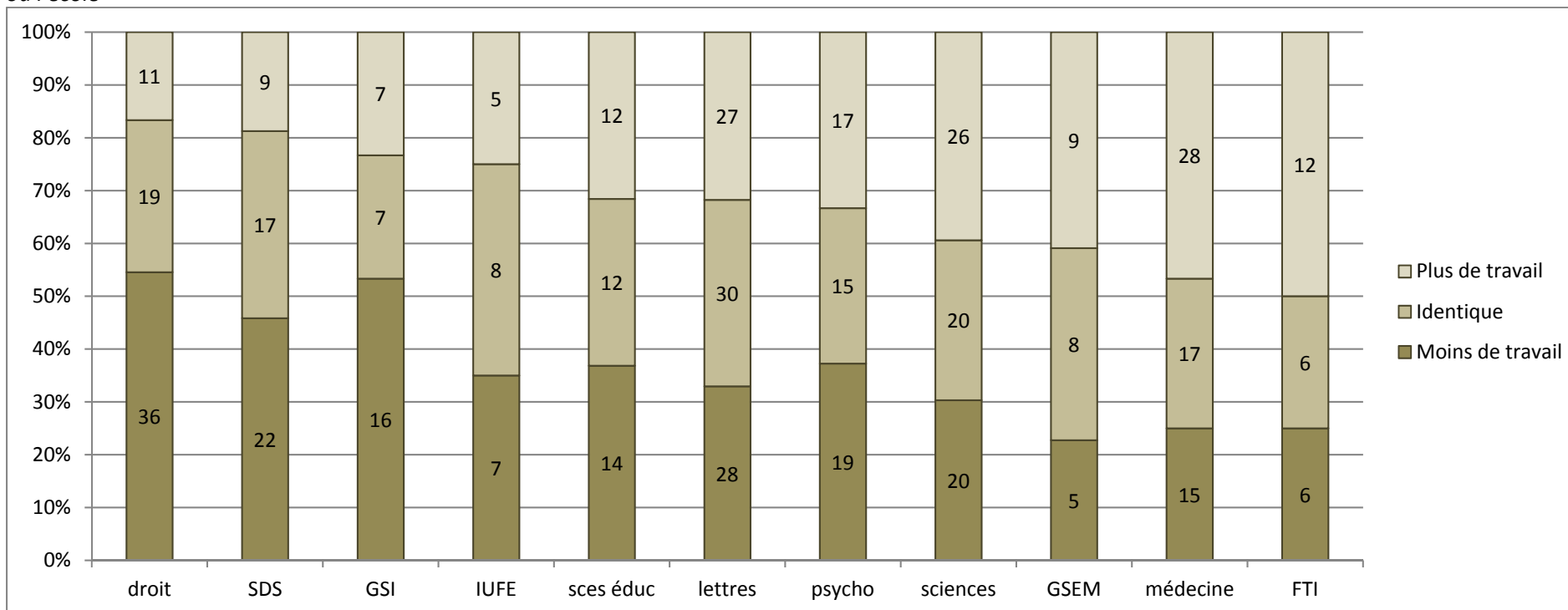


Source : QUISS 2015

Une différence marquante apparaît entre Genève et les résultats en Rhône Alpes. Il s'agit du fait que beaucoup plus d'étudiantEs estiment que leurs cours leur demandent moins de travail que ce qui est "officiellement" prévu. Par contre, près d'un tiers des étudiantEs genevois, contre moins d'un quart dans les universités grenobloises et lyonnaises, considèrent qu'ils doivent consacrer à leurs cours plus de temps que ce que les règlements prévoient.

Cette distribution est très variable selon les facultés. Dans le graphique 5, nous avons classé ces dernières selon la proportion d'étudiantEs qui y estimaient que le temps de travail effectif est plus important que celui qui est annoncé dans les programmes.

Graphique 5 : Correspondance entre l'emploi du temps personnel et l'emploi du temps "officiel" (pourcentages de réponses - N=533) selon la faculté, l'institut ou l'école



Source : QUISS 2015

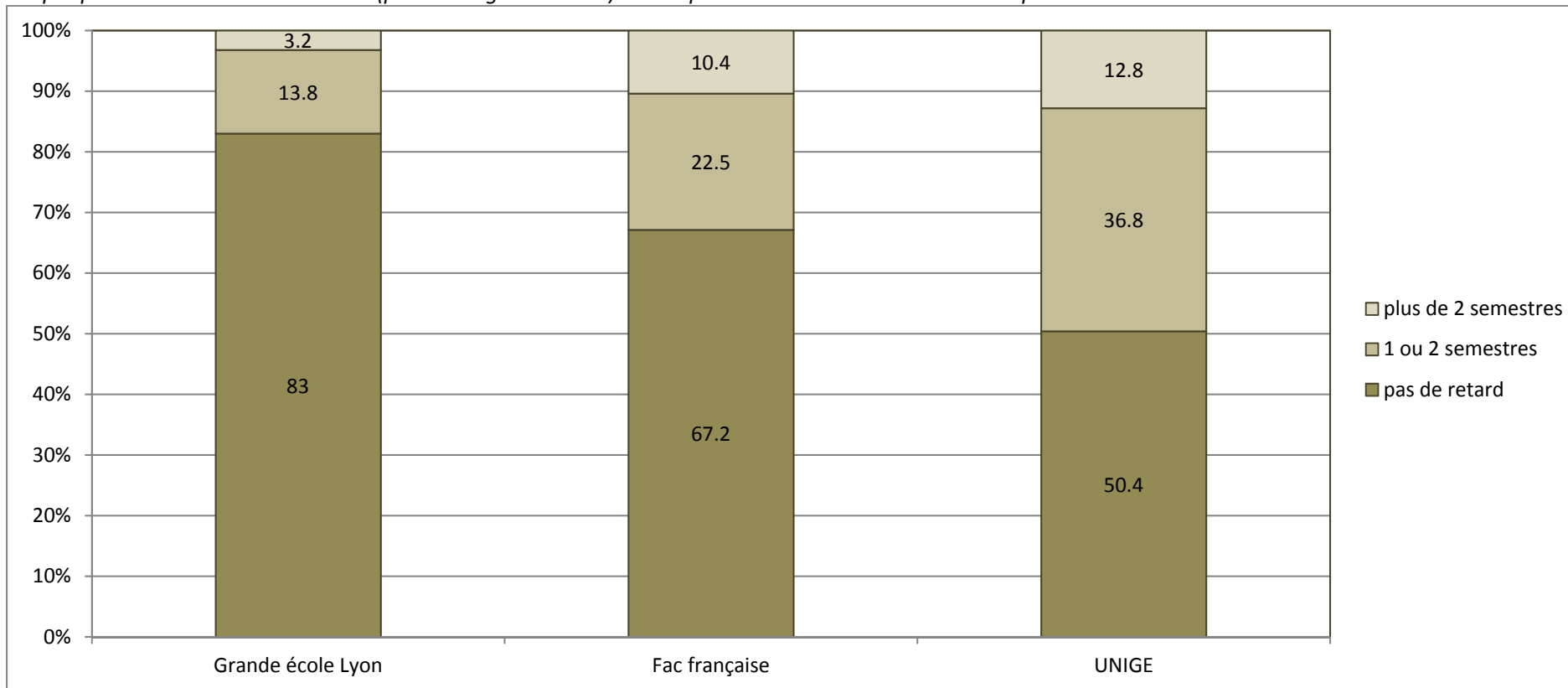
Il est intéressant de constater

- que le Droit et le GSI sont les facultés pour lesquelles on considère le plus que les cours exigent moins de travail que ce qui est officiellement prévu;
- que c'est également en Droit qu'on considère le moins que les cours exigent plus de travail que prévu... alors que les résultats grenoblois nous disent totalement l'inverse sur les facs de Droit à Lyon et à Grenoble.

## Retard dans les études

Une autre question a été posée aux étudiantEs, à propos de leur avancée dans le cursus en fonction de leur projet initial. Cela nous permet de savoir s'ils se considèrent en retard sur leur projet d'étude initial.

Graphique 6 : Retard dans les études (pourcentages – N=533) et comparaison avec les résultats rhônalpins



Source : QUISS 2015

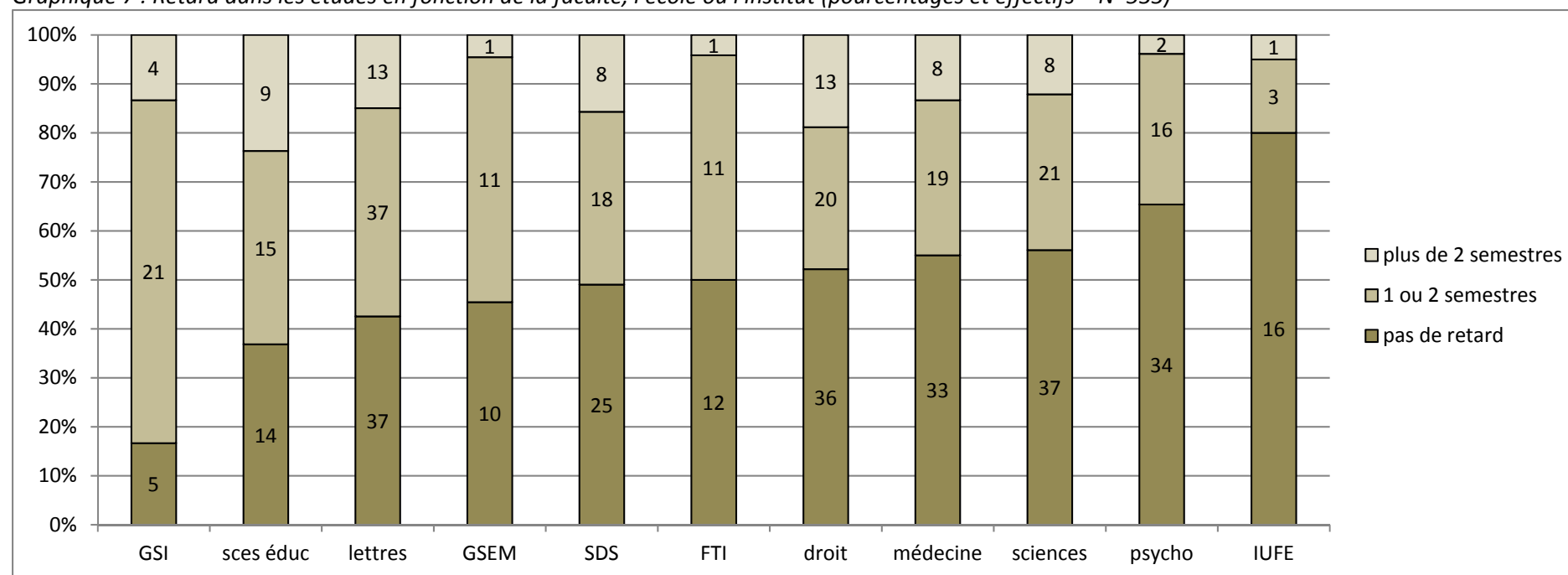
Comme on le constate, les étudiantEs qui sont à l'Université de Genève déclarent beaucoup plus fréquemment que leurs homologues rhônalpins être en retard dans leurs études. Cette différence ne peut s'interpréter qu'avec précaution car les trois populations ("Grande école", "Fac française" et "UNIGE")



n'ont pas été déterminées de la même manière. Ces différents critères d'entrée dans les échantillons enquêtés rendent la comparaison difficile mais ils n'empêchent pas de lire attentivement les résultats : après quatre années de présence à l'UNIGE, la moitié de la population étudiante encore présente a pris du retard dans sa formation. Cela suggère que nombre d'étudiantEs genevois ont redoublé et/ou ont été réorientés. Nous savons par ailleurs que le taux d'abandon après un échec est généralement bien plus élevé dans les facs françaises et que, la sélection à l'entrée des grandes écoles est telle que les taux d'échec y sont bien plus faibles que dans les universités "classiques". Ces distributions ne mesurent donc pas du tout les "performances" des institutions de formation en matière d'échec ou de réussite des étudiantEs. Elles reflètent bien plus la diversité des organisations institutionnelles et les différences de culture vis-à-vis de l'échec, de la persévérance et de la réorientation.

Ce retard dans les études n'est pas associé au sexe de l'étudiantE (alors qu'il l'est dans les universités rhônalpines, où on trouve 10 points d'écart en faveur des étudiantes). Il est, par contre, diversement distribué selon les facultés, comme le montre le graphique 7.

Graphique 7 : Retard dans les études en fonction de la faculté, l'école ou l'institut (pourcentages et effectifs – N=533)



Source : QUISS 2015

Notons, pour ne pas risquer de se tromper d'interprétation, que :

- la grande proportion de "pas de retard" à l'IUFE s'explique par le fait que, pour la filière "enseignement secondaire", ce sont des études "complémentaires", qui viennent après que les étudiantEs aient terminé leur master, voire leur bachelor, dans leur discipline de spécialisation<sup>1</sup>; il s'agit donc d'étudiantEs d'un autre type, qui se consacrent à temps partiel aux études (30 crédits ECTS à obtenir en 2 à 4 semestres); pour ce qui est des étudiantEs se destinant au métier d'enseignant dans le primaire, ceux qui se trouvent à l'IUFE en ayant entamé leurs études à l'automne 2011 ont obtenu leur bachelor en trois ans, ce qui signifie qu'ils n'ont accumulé aucun retard, leurs collègues qui ont pris du retard se trouvent toujours en Sciences de l'éducation;
- la petite proportion de "pas de retard" en GSI s'explique de façon symétrique par le fait que cet institut n'organise que le bachelor en relations internationales; les étudiantEs qui n'ont accumulé aucun retard dans ces études ne sont plus au GSI; ils sont entrés à l'IHEID ou ils ont entamé un autre master.

---

<sup>1</sup> Notons qu'il est possible d'entamer le master en enseignement secondaire avant même d'avoir terminé le master disciplinaire. Mais les étudiantEs qui ont fait ce choix sont, dans notre base de données, le plus souvent répertoriés comme suivant des études dans leur discipline de base, qu'ils envisagent ensuite d'enseigner à l'école secondaire.

## Annexes

Durées moyennes hebdomadaires consacrées à diverses activités liées à l'université et au travail rémunéré en dehors de l'université en fonction de l'appartenance facultaire (moyennes des réponses, exprimées en heures – N=533)

